



REVENDICATIF PRÉCAUTION UNSA Police

COVID-19

Suite à la réunion présidée par Laurent NUNEZ secrétaire d'état, Jérôme SALOMON Directeur général de la santé en présence de Frédéric VEAUX DGPN, l'UNSA Police dénonce l'impossibilité pour l'état de doter les policiers de masques quotidiennement...

Principe de
précaution 3

INTERVENTION TERRAIN

Point très sensible en période de pandémie... le policier n'a aucune information sur l'état de santé de la personne qu'il contrôle ou qu'il interpelle...

Pour l'UNSA Police, la mise en place des mesures barrières doit être systématique, distance de plus d'un mètre, ne pas prendre de documents en main, ni pièce d'identité, ne pas faire signer de documents.

«Se protéger...le masque n'est pas la seule solution»

le professeur SALOMON lors de la réunion a mis en avant le port d'une visière protégeant l'ensemble du visage offrant la meilleure protection, voire de bouclier pour intervenir sur les personnes récalcitrantes.

Le but est d'empêcher par tout moyen le contact avec le policier...physique direct ou indirect (toux éternuements projetant des gouttelettes).

Le lavage des mains doit être **SYSTÉMATIQUE ET TRÈS FRÉQUENT** y compris après le port des gants... et désinfecter les gants.

Ces mesures sont de bons sens et protectrices...

l'administration, incapable de fournir des masques en nombre suffisant, doit mettre à disposition d'autres moyens pour protéger ces agents!

**UNSA Police,
Autonome et indépendant**

